



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille



CADRE DE RÉFÉRENCE

SUR LES PRATIQUES D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME FAMILLE

Le Cadre de référence sur les pratiques d'action communautaire autonome Famille a été adopté en assemblée générale des membres de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille le 29 mai 2008

TABLE DES MATIÈRES

1. LE CONTEXTE	5
1.1 Pourquoi un cadre de référence pour les OCF?	5
1.2 Un peu d'histoire.....	6
Émergence d'un mouvement de soutien des parents	6
De l'École des parents à l'Union des familles	6
Des unions de familles aux organismes communautaires Famille	6
Figure 1. Évolution du membership de la FQOCF.....	7
1.3 Notre définition de la famille	8
2. LES OCF, UN MOUVEMENT SOCIAL.....	9
2.1 Portrait des OCF : un mouvement riche et original.....	9
2.2 Apport des OCF : des acteurs incontournables	9
2.3 Projet de société et revendications sociopolitiques	10
3. L'APPROCHE ET LES CARACTÉRISTIQUES DES OCF	11
3.1 Valeurs	11
3.1.1 Enracinement dans la communauté.....	11
3.1.2 Les familles au cœur de l'action.....	11
3.1.3 L'autonomie comme toile de fond	11
3.1.4 La souplesse et l'innovation	11
3.1.5 L'approche globale	11
3.1.6 Des activités centrées sur des valeurs d'autonomie et d'appropriation du pouvoir d'agir, individuel ou collectif	12
3.1.7 Une conception égalitaire des rapports sociaux.....	12
3.1.8 Un fonctionnement démocratique	12
3.1.9 Un rapport volontaire à l'organisme.....	12
3.1.10 Solidarité et justice sociale	12
3.2 Principes et philosophie d'action	13
3.2.1 Les OCF, un milieu de vie.....	13
Les fonctions du milieu de vie	13
3.2.2 Pour et avec les familles : jamais sans les parents	14
Seul on va plus vite. Ensemble, on va plus loin.....	14
3.2.3 L'éducation populaire au cœur de nos façons de faire	14
3.2.4 Des actions individuelles et collectives.....	15
3.3 Champs d'actions prioritaires.....	16
3.3.1 Pour l'amélioration des conditions de vie des familles:une politique familiale globale.....	16
Soutien économique	16
La conciliation famille-travail-études	16
La santé et les services sociaux.....	17
L'éducation	17
L'habitation.....	17
Les loisirs.....	17
3.3 Champs d'actions prioritaires (suite).....	18
3.3.2 Soutien au rôle parental	18
Conception du rôle des pères et mères	18
Des mesures de soutien pour l'ensemble des familles	18
Organismes qui ont participé aux diverses consultations ou à l'adoption	21

1. LE CONTEXTE

1.1 Pourquoi un cadre de référence pour les OCF?

Pour la FQOCF, réfléchir, rédiger et offrir un cadre de référence aux groupes communautaire Famille, c'est faire pour nos membres ce que les membres font pour les familles au quotidien, leur donner des outils et des moyens leur permettant d'aller plus loin. L'objectif est le même, dans une perspective d'éducation populaire, développer les compétences de nos membres afin qu'ils soient mieux outillés au quotidien dans leur pratique communautaire.

Le mouvement communautaire Famille est riche d'expériences et d'expertises diversifiées. Il est aussi porteur de valeurs, de principes et de pratiques communes, qui font des OCF, des acteurs essentiels et incontournables auprès des familles québécoises. Leur enracinement dans les communautés, leur capacité à créer des rapports égalitaires avec les familles, leur souplesse et leur capacité d'adaptation, leurs activités favorisant l'autonomie des personnes, sont autant d'éléments propres aux groupes communautaires et qui constituent leurs forces et leurs raisons d'exister.

Or, ces façons de faire uniques doivent être préservées, plus encore, protégées. Pour ce faire, nous devons comme intervenants communautaires, les connaître, les comprendre pour ensuite les porter fièrement, tant dans nos groupes que dans l'ensemble des lieux où nous siégeons. C'est dans cette optique que nous avons travaillé à ce cadre de référence afin que les groupes puissent retrouver en un seul document ce qui fait la spécificité et la force des OCF. Un outil simple qui nous permet de nous questionner et de questionner nos pratiques, avec honnêteté et sans jugement, dans la perspective de soutenir et de développer l'action communautaire autonome Famille.

Évidemment, se doter d'un cadre de référence peut soulever des inquiétudes dans nos groupes. Serons-nous jugés si nos pratiques, nos valeurs ne concordent pas ou si certains éléments du cadre sont moins présents ou développés dans nos groupes? Évidemment, la réponse est non, cette démarche, comme toute démarche d'éducation populaire est une démarche d'inclusion. De la même façon qu'il n'y a pas de bons ou de mauvais parents, il n'y a pas de bons ou de mauvais groupes. Un cadre de référence n'est pas un outil pour porter un jugement sur nos pratiques mais un outil pour que les groupes cheminent à partir de leurs réalités. C'est un point de départ, nous offrant des balises sur lesquelles nous guider pour réfléchir sur nos pratiques, nos principes et nos actions.

Comme OCF et comme regroupement d'OCF, nous croyons qu'après tant d'années d'engagement et d'actions communautaires auprès des familles, nous avons acquis suffisamment de maturité pour questionner nos pratiques mais surtout pour s'assurer de maintenir et de poursuivre notre action communautaire dans nos milieux de vie respectifs.

Le présent document est le résultat d'une consultation régionale suivie de deux jours de travail dans le cadre de la rencontre nationale des 15 et 16 novembre 2007 à Sainte-Adèle, dans les Laurentides. L'adoption finale a eu lieu, suite à une dernière séance de travail avec les membres, lors de l'Assemblée générale annuelle de mai 2008.

1.2 Un peu d'histoire

Émergence d'un mouvement de soutien des parents

Le mouvement communautaire Famille a ses racines dans la première moitié du 20^e siècle. Il faut donc prendre en compte les diverses influences qui ont joué dans son évolution depuis plus de soixante ans. Le besoin des familles de se regrouper dans le but d'améliorer leurs conditions de vie ne date pas d'hier.

Au début des années 1940, plusieurs spécialistes ont commencé à développer des normes de comportements tant pour les enfants que pour les parents. En réponse à ce courant, des organismes nommés « École des parents » ont vu le jour. Ils avaient comme objectif de réunir des couples afin qu'ils partagent leur vécu sur la dynamique familiale, la relation dans le couple et les relations entre les parents et leurs enfants. Ces organismes regroupés par la Fédération des Écoles de parents étaient issus de l'action catholique, comme la plupart des organismes de l'époque, et se préoccupaient principalement de la vie interne des familles.

De l'École des parents à l'Union des familles

En 1955, la Révolution tranquille s'amorce. Simonne Monet-Chartrand milite depuis quelque temps au sein de l'École des parents de Longueuil. Elle estime rapidement que le problème familial déborde le cadre de la relation éducative entre parents et enfants. Cette prise de conscience l'a amenée, assistée de quelques pionniers de l'École des parents, à constituer un comité de réflexion dont le travail aboutit, en 1956, à la création de l'Union des familles de Longueuil.

L'exemple de Longueuil incite la Fédération des Écoles de parents, à son assemblée générale de 1958, à se dissoudre pour laisser place à une nouvelle fédération au mandat élargi. Ainsi est née, en 1961, la Fédération des unions de familles regroupant des unions locales, dirigées par des pères et mères de famille selon un processus strictement démocratique.

La nouvelle fédération prend l'initiative de l'action familiale en créant dans chaque union locale un comité d'éducation familiale. L'accent était mis sur la formation et l'information des parents en tant que premiers éducateurs de leurs enfants.

Le deuxième front sur lequel la Fédération fait porter son action est celui de l'école. Les comités famille-école constitueront l'instrument tactique de son intervention. L'idée maîtresse étant de mieux tenir compte de la cellule familiale dans sa globalité, il n'est pas étonnant de voir surgir dans les unions locales, une foule de services destinés à répondre aux besoins propres des familles. En ce sens, on peut dire que les unions de familles sont les précurseurs des organismes communautaires Famille.

Des unions de familles aux organismes communautaires Famille

Les unions de familles ont connu leur apogée dans le courant des années 1960. Historiquement, elles jouaient le rôle de comités d'école qui n'existaient pas dans la structure du ministère de l'Instruction publique de l'époque. Au lendemain de leur intégration au sein de la structure scolaire, les comités d'école gérés par les unions de familles ont cessé leurs activités. Cette situation a entraîné une baisse importante de participation au sein des unions locales.

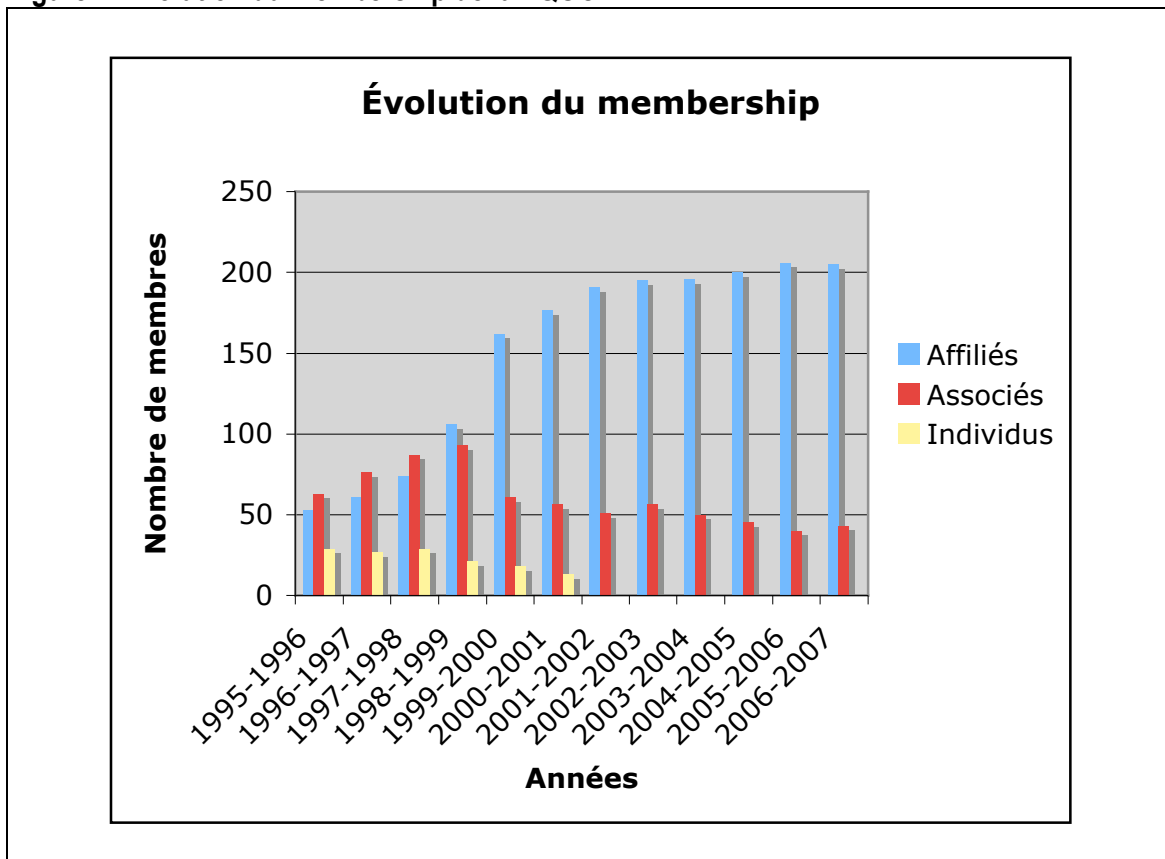
À ce moment, comme dans la plupart des pays industrialisés, la famille ne constituait pas un sujet de prédilection dans la société. Sociologues et penseurs se liguèrent plutôt pour prédire la fin de la famille sous l'impulsion des mouvements de femmes et de jeunes. La famille elle-même subissait d'importantes transformations. Ce contexte a contribué à évacuer les préoccupations relatives à tous les aspects de la vie des familles et, par conséquent, au ralentissement du développement du mouvement famille.

Mais les crises économiques des années 1970 et 1980 et le démantèlement progressif de l'État providence incitent politiciens et intervenants sociaux à considérer la famille comme une planche de salut. Néanmoins, comme celle-ci a beaucoup changé au cours de ces quelques décennies (travail des femmes, divorce, monoparentalité, baisse de la natalité), elle n'était plus en mesure de répondre de la même manière à l'ensemble des besoins de ses membres. Divers organismes de soutien aux familles se sont mis en place au cours de cette période.

Ce n'est toutefois qu'au début des années 1990, dans le sillage de l'Année internationale des familles (1994) qu'un grand nombre d'organismes a vu le jour. On pourrait dire que ces derniers sont en fait la troisième génération d'organismes de soutien à la famille. Parmi ceux-ci, plusieurs ont choisi les dénominations Maison de la famille ou des familles. À cette époque, plus de 130 organismes sont membres de la Fédération des unions de familles. C'est en 1998, à la suite d'une démarche identitaire que ces groupes se définiront comme « organismes communautaires Famille », appartenant au mouvement plus large de l'action communautaire autonome. À partir de ce moment, des efforts importants ont été consentis afin de mieux définir les organismes regroupés à la Fédération et développer une plate-forme de revendications communes. Dans la foulée de ces réflexions, lors d'un congrès d'orientation qui s'est déroulé en novembre 2000, les membres en ont profité pour ajuster le nom de leur regroupement à leur nouvelle réalité. Ainsi, la Fédération des unions de familles est devenue la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille en 2002.

Sur le plan politique, la création du ministère de la Famille et de l'Enfance en 1997 en vue de développer les services de garde contribue à une mobilisation importante du mouvement des organismes de soutien à la famille. Rapidement, un groupe de travail sur la reconnaissance et le financement des OCF est mis en place pour étudier la possibilité d'y rattacher ces organismes regroupés au ministère de la Santé et des Services sociaux. Le transfert sera complété en avril 2003, suite à l'adoption de la *Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire* en septembre 2001.

Figure 1. Évolution du membership de la FQOCF



1.3 Notre définition de la famille

La famille recoupe des réalités de plus en plus diversifiées. La définir se révèle, la plupart du temps, fort ardu. Tout en professant leur ouverture à l'égard de l'ensemble des familles et à l'ensemble des cycles de vie, il était temps que les OCF se donnent des balises communes pour circonscrire leur domaine.

La Fédération québécoise des organismes communautaires Famille considère que la famille, premier milieu de vie de la personne, est la cellule de base de la société. Se déclinant selon des liens multiples et variés, la famille contribue au développement physique, affectif, intellectuel et social de tous ses membres. Elle constitue un lieu privilégié d'échange, d'apprentissage, de socialisation et de soutien entre les générations, dans une perspective de respect mutuel, de transmission des valeurs et de formation des citoyens et citoyennes de demain.

2. LES OCF, UN MOUVEMENT SOCIAL

2.1 Portrait des OCF : un mouvement riche et original

Les organismes communautaires Famille membres de la Fédération représentent, pour plus de 90 000 familles de toutes les régions du Québec, des milieux de vie, d'entraide, de soutien, de valorisation, d'implication et de développement pour l'ensemble des membres de la famille, du plus petit au plus grand. La reconnaissance du rôle des parents est au cœur de leurs préoccupations.

Les OCF sont riches de leurs capacités à innover et à créer, à déceler les nouvelles réalités que vivent les familles et à explorer de nouvelles solutions souvent à l'avant-garde des politiques sociales. C'est leur autonomie qui leur permet d'ajuster leurs interventions aux besoins des familles en tenant compte des enjeux sociaux et politiques auxquels elles sont confrontées.

2.2 Apport des OCF : des acteurs incontournables

Les organismes communautaires Famille contribuent au développement communautaire et à l'amélioration de la qualité du tissu social. Faisant appel à la capacité des familles de se prendre en main, les OCF contribuent à créer des lieux d'appartenance et à bâtir des réseaux de solidarité et d'entraide selon une approche qui incite les familles à rechercher collectivement des solutions.

Les OCF offrent des activités et des ressources aux familles, ils mettent en œuvre des solutions novatrices adaptées à l'évolution de leurs besoins et développent des interventions alternatives à celles du réseau public. Ouverts à l'ensemble des familles, ils rejoignent aussi les parents qui sont réfractaires à faire appel au réseau étatique de services sociaux. Ils agissent souvent à titre de précurseurs.

Comme tout part et revient à la famille, les OCF sont en contact avec tous les âges, toutes les générations. Avec le désengagement de l'État, l'appauvrissement des familles et la détérioration de leurs conditions de vie, l'ambiguïté quant à leurs responsabilités parentales, les pressions exercées par la société de consommation, les OCF sont de plus en plus sollicités. Ils se retrouvent en première ligne face à différentes problématiques qui affectent les familles, entre autres, la pauvreté sous toutes ses formes, la violence, l'isolement et l'exclusion. C'est ce qui explique la diversité des formes que peuvent prendre les actions des organismes communautaires Famille en fonction du milieu dans lequel ils se retrouvent.

Outre leur rôle en ce qui concerne le soutien et la valorisation du rôle parental, les OCF ont développé des activités pour accompagner les familles face aux différentes réalités vécues, ont mis en place du répit parental, contribuent à soutenir le développement des enfants, à créer des réseaux de soutien et travaillent à l'amélioration des conditions matérielles de la famille.

Par la mobilisation des familles qui les fréquentent et des personnes qui y oeuvrent, les OCF constituent un mouvement social incontournable pour revendiquer des politiques et mesures pour soutenir adéquatement les familles. Ainsi, l'expertise qu'ils ont développée contribue à améliorer la société québécoise.

Au plan politique, les luttes menées par le mouvement communautaire constituent un facteur favorable de changement dans le sens d'une plus grande justice sociale. La mobilisation des personnes contribue à créer un mouvement collectif qui participe à l'évolution de la société.

2.3 Projet de société et revendications sociopolitiques

Depuis plus de 30 ans, malgré les mouvances sociales, économiques et la transformation du mouvement de soutien des familles, une constante demeure : la volonté de donner enfin aux familles du Québec les conditions favorables au développement de chacun de ses membres par l'obtention d'une véritable politique familiale globale.

Dans une société en mutation de plus en plus matérialiste où priment des valeurs de consommation et d'individualisme, le soutien des OCF et l'adoption d'une politique familiale digne de ce nom constituent des éléments essentiels à la survie de la société québécoise et de ses valeurs.

Manifeste des organismes communautaires « Famille »

En 1999, les OCF rendaient public leur premier manifeste en faveur des familles et de l'adoption d'une politique familiale globale.

Nous, représentants d'organismes oeuvrant auprès des familles à travers le Québec, désirons rendre public le présent manifeste afin de signaler la dégradation des conditions nécessaires aux parents pour l'exercice de leurs responsabilités parentales et familiales.

- Parce que la famille est le premier milieu de vie de la personne;
- Parce que la famille est le premier agent de développement de l'enfant;
- Parce que les parents sont les premiers responsables de leur (s) enfant (s);
- Parce que les parents ont le potentiel nécessaire pour aimer, éduquer et entourer leur (s) enfant (s);
- Parce que les parents ont besoin d'un soutien social dans leur engagement auprès de leur (s) enfant (s);
- Parce qu'il est illusoire de vouloir soutenir le développement des enfants sans impliquer activement leurs parents.

Nous avons des interrogations quant à nos choix actuels de société lorsqu'on constate :

- Le rôle de plus en plus prépondérant de l'État dans le développement des enfants et ce, dans un contexte favorisant le désengagement des parents;
- La tendance des institutions et des intervenants à prendre à leur crédit les réussites des jeunes et à rendre les parents responsables des problèmes de leurs enfants le tout, en l'absence de mesures de soutien concret;
- Un clivage de plus en plus important se dessine entre les parents qui travaillent et les autres qui risquent de plus en plus de se retrouver exclus, ainsi que leurs enfants, de la sphère sociale;
- Que se développe de plus en plus, chez les parents québécois, le syndrome d'incompétence chronique.

Afin de pallier cet état de fait, nous réclamons une politique familiale globale :

- Qui respecte les diverses réalités des familles;
- Qui offre de véritables choix aux familles;
- Qui touche tous les membres de la famille;
- Qui s'adresse à l'ensemble des cycles de vie des familles;
- Qui est soutenue par l'ensemble de la société;
- Qui englobe l'ensemble des champs qui concernent la famille soit : la santé, l'éducation, le travail, les loisirs, l'économie et les milieux de vie.

3. L'APPROCHE ET LES CARACTÉRISTIQUES DES OCF

Lors de la rencontre annuelle de novembre 2004, les membres de la Fédération ont élaboré l'énoncé de valeurs qui suit :

Les organismes communautaires Famille doivent établir un équilibre nécessaire entre les trois niveaux d'action qu'on devrait retrouver dans tout organisme;

- Au **plan individuel**, les valeurs communes sont : l'ouverture, l'écoute, le respect, l'accueil et la reconnaissance des forces;
- Au **niveau du groupe**, les valeurs communes sont : l'autonomie, la liberté, l'intégrité et la cohésion;
- Au **plan collectif**, les valeurs communes sont : la justice et la solidarité sociale.

3.1 Valeurs

En tant que membres du mouvement d'action communautaire autonome, les OCF adhèrent aux valeurs suivantes :

3.1.1 Enracinement dans la communauté

Les OCF naissent de l'identification des besoins par une communauté. Créés à l'initiative des membres de cette communauté, ils reflètent la capacité de mobilisation et la qualité du tissu social. Comme tous les organismes communautaires, ils trouvent leur légitimité première dans la société civile avec ses réseaux d'appartenance et de solidarité. Cette proximité des OCF avec les divers réseaux sociaux de la communauté leur permet de rejoindre un plus grand nombre de famille dans leurs différentes réalités.

3.1.2 Les familles au cœur de l'action

Les OCF sont des milieux de vie et d'accueil, d'implication, de participation, d'action, enracinés au cœur de leur communauté.

3.1.3 L'autonomie comme toile de fond

Le concept d'autonomie est central, tant celle des individus que celle des organisations. Les membres de l'organisme doivent en être le véritable moteur et en assurer le contrôle de manière démocratique pour qu'il ne devienne dépendant de l'État, d'une institution, d'un syndicat ou même d'un autre organisme populaire.

Les OCF déterminent librement leurs orientations, leurs approches, leurs pratiques, leurs normes de régie interne et leurs règles de fonctionnement.

3.1.4 La souplesse et l'innovation

En raison de leur enracinement et de leur identification à la communauté, les OCF font preuve de flexibilité et de polyvalence pour s'adapter aux besoins changeants des familles et de leur collectivité. Ils ont su développer des initiatives adaptées à des besoins nouveaux ainsi que des façons de faire novatrices.

3.1.5 L'approche globale

Les OCF mettent de l'avant une approche selon laquelle le bien-être des familles est conditionné par le contexte économique, politique, social, culturel et environnemental dans lequel elles vivent. Ils ont développé une gamme diversifiée d'activités qui visent d'abord à agir sur les causes.

3.1.6 Des activités centrées sur des valeurs d'autonomie et d'appropriation du pouvoir d'agir, individuel ou collectif

Les activités offertes par les OCF mettent de l'avant une vision qui valorise l'autonomie des individus et des collectivités. Ils favorisent le cheminement des familles dans le sens d'une mise à contribution de leurs capacités à résoudre leurs difficultés et à modifier leurs conditions de vie. Les actions sont réalisées dans une perspective d'accueil, de soutien, d'information, de sensibilisation, de formation, de responsabilisation, de mobilisation.

3.1.7 Une conception égalitaire des rapports sociaux

Les OCF véhiculent dans leurs pratiques une conception égalitaire des rapports sociaux en vertu de laquelle les relations entre les intervenants et les familles, ainsi qu'entre les parents eux-mêmes, sont axées sur un principe de collaboration et de coresponsabilité. Ensemble, les familles, les intervenants et tous les gens qui participent à la vie de l'organisme partagent leur savoir et leur pouvoir dans une perspective de démarche de responsabilisation individuelle et collective.

3.1.8 Un fonctionnement démocratique

Cette conception égalitaire des rapports sociaux se traduit également dans le fonctionnement interne des organismes. Les OCF utilisent les formes diversifiées de la démocratie directe. Ils valorisent la participation des familles qui fréquentent l'organisme, du personnel et des membres de la communauté à la définition de la mission, des orientations et des modes de fonctionnement des organismes. Cette approche participative contribue ainsi à accroître le sentiment d'appartenance des personnes à l'égard des OCF et de la communauté, tout en favorisant la participation citoyenne.

3.1.9 Un rapport volontaire à l'organisme

Les familles qui fréquentent un OCF le font librement. Ils participent à une démarche sur une base volontaire.

3.1.10 Solidarité et justice sociale

Les organismes communautaires Famille adhèrent aux valeurs que sont la solidarité et la justice sociale. La création de liens de solidarité est au cœur du changement social. Les pratiques qui y sont reliées orientent l'action en fonction des intérêts collectifs plutôt que des intérêts individuels.

La justice sociale peut se définir comme la répartition équitable de la richesse collective entre les membres de la société. Elle fait appel à la recherche d'une plus grande égalité entre les personnes sans considération d'appartenance de classe, de sexe, d'orientation sexuelle, de croyance religieuse et d'origine ethnoculturelle. En respect de ce principe, les OCF sont ouverts à l'ensemble des familles sans aucune discrimination liée au statut économique, social, culturel ou autre.

3.2 Principes et philosophie d'action

3.2.1 Les OCF, un milieu de vie

Les OCF constituent des milieux de vie polyvalents qui répondent aux besoins des familles en leur permettant de s'impliquer, de se valoriser et de créer des liens. Concrètement, le milieu de vie se distingue par la manière dont les lieux sont aménagés et le temps qui est consacré aux personnes. L'accent est mis sur un accueil personnalisé, caractérisé par un contact direct et chaleureux dans une atmosphère conviviale et respectueuse où l'on cherche avant tout à établir un lien de confiance avec les familles. Tout le monde y participe, les familles comme les personnes responsables de l'animation. Pas besoin d'avoir un rendez-vous. Les parents peuvent échanger avec une personne-ressource, trouver de la documentation, une référence, une date d'activité à mettre à leur agenda ou simplement passer un moment en bonne compagnie. Les familles peuvent s'y rendre sans avoir le désir de répondre à un besoin immédiat, simplement pour partager et valider des expériences, tisser des liens avec leurs pairs.

Par le biais de lieux accessibles, adaptés, ouverts et que les familles peuvent transformer à leur image, les OCF favorisent le développement d'un sentiment d'appartenance. Puisque l'accent est mis sur le processus et la relation plutôt que sur le résultat, la dimension du temps nécessite une souplesse particulière. Les animatrices et animateurs du milieu de vie ont le souci de respecter la spontanéité et le rythme des personnes.

Les fonctions du milieu de vie

Au cours des dernières décennies, les lieux d'appartenance favorisant la participation au développement du milieu tels la famille élargie, l'église, le village, le quartier ou l'école se sont profondément transformés. Dans une société de plus en plus individualiste et compartimentée, les gens font face à un isolement grandissant.

Les OCF constituent bien plus que des lieux d'activités ou de services. Ils favorisent la création de réseaux d'entraide. Ils encouragent la prise de parole en donnant une plus grande place aux échanges dans les ateliers, en adaptant les contenus en fonction des besoins exprimés, en mettant à profit les connaissances et les forces de chacun. En suscitant la participation active des familles, les OCF amènent ces derniers à prendre des responsabilités et à développer leurs talents. Dans une société où les espaces démocratiques sont de plus en plus rares, les OCF constituent des espaces publics essentiels pour briser l'isolement. Ils deviennent ainsi des lieux de participation citoyenne et de partage qui contribuent au développement de la solidarité sociale et à l'enrichissement collectif.

Ultimement, ces pratiques ont un impact au niveau de l'intégration des familles dans l'ensemble de la société : leur capacité accrue de prendre du pouvoir sur leur vie se reflète dans l'ensemble des espaces qu'ils sont appelés à fréquenter : services de garde, milieu scolaire, services de santé, milieu municipal, etc. Les OCF contribuent aussi à l'intégration de membres des communautés culturelles en créant des rapprochements entre les participants.

3.2.2 Pour et avec les familles : jamais sans les parents

Seul on va plus vite. Ensemble, on va plus loin.

Pour les organismes communautaires Famille, les parents sont les premiers et les principaux éducateurs de leurs enfants. Les parents ont la capacité de développer leurs propres solutions face aux différents défis auxquels ils sont confrontés. Les activités mises en place découlent des besoins exprimés par les parents et ne visent en aucun cas à se substituer à eux.

Parce qu'ils reconnaissent d'emblée la capacité et le potentiel des parents, les OCF leur offrent des opportunités de prendre du pouvoir, de mettre en œuvre leur pouvoir en tant qu'éducateurs, pouvoir trop souvent réservé aux spécialistes dans notre société (services de garde, milieu scolaire, intervenants sociaux, etc.). L'approche des OCF se fonde sur le respect des personnes, de leur rythme, la confiance dans leur potentiel et l'ouverture aux différences. L'accompagnement des OCF contribue à redonner aux parents la capacité de s'approprier ou se réapproprier pleinement leur rôle parental.

C'est pourquoi les OCF ont adopté le concept d'enrichissement de l'expérience parentale qui contribue à éliminer toute notion de jugement par rapport aux capacités ou aux compétences des parents. Le modèle d'apprentissage développé est basé sur la participation et la prise en charge individuelle et collective (*empowerment*).

Les activités d'enrichissement de l'expérience parentale sont axées sur la prévention et non sur la thérapie. Le rôle de la personne responsable de l'animation est de soutenir les familles dans leurs échanges. Il n'y a pas d'un côté quelqu'un qui sait et de l'autre quelqu'un qui ignore quoi faire et comment le faire. C'est une relation égalitaire qu'on tente d'établir. En groupe, les participants apprennent autant des autres que de la personne qui anime le groupe. La réflexion qu'ils effectuent ensemble sur leurs expériences et sur celles des autres leur permet de réaliser qu'ils ne sont pas seuls, les valorise et leur permet de remettre les situations en perspective pour mieux les dépasser.

Par conséquent, les parents sont partie prenante de l'ensemble des processus. Par exemple, plutôt que de faire des ateliers avec les enfants uniquement, les parents sont impliqués dans l'ensemble des activités. Ils sont consultés et soutenus dans leurs initiatives. Des comités de parents sont mis sur pied pour définir les priorités dans les activités, les horaires, les changements à apporter, etc. Les parents peuvent gérer les sites Web, initier des activités répondant à leurs besoins. Bien que cela demande plus de temps et d'énergie, c'est de cette manière que les organismes deviennent de véritables agents de changement.

3.2.2 L'éducation populaire au cœur de nos façons de faire

Il y a des raisons historiques qui valident le choix de l'éducation populaire : qu'on pense au développement des services de garde, à l'implantation du régime québécois d'assurance parentale, à la reconnaissance des sages-femmes, ils représentent un ensemble de mesures dont toutes les familles profitent aujourd'hui et qui trouvent leur fondement dans l'éducation populaire autonome.

Sur des bases plus locales, l'éducation populaire constitue un outil privilégié pour les familles qui se regroupent pour faire améliorer la signalisation routière pour la sécurité de leurs enfants, qui font des pressions pour utiliser les transports en commun avec des poussettes ou l'aménagement d'un parc de quartier sécuritaire.

On peut définir l'éducation populaire autonome comme un ensemble de démarches d'apprentissage et de réflexion critique qui entraînent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail et qui visent, à court, moyen ou long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu. La conscience est au cœur même des pratiques d'éducation populaire au même titre que l'action sociale et politique. Ainsi, plutôt que de proposer des actions pour transformer l'individu en vue de son intégration sociale, les pratiques d'éducation populaire permettent aux familles de se réapproprier leur capacité de décider et d'agir sur leurs conditions de vie et leur environnement.

L'éducation populaire vise la transformation sociale en priorisant le travail sur les causes des problèmes sociaux plutôt que sur leurs effets. C'est pourquoi la promotion de l'équité et de la justice sociale est au cœur des façons de faire. Par exemple, la pauvreté n'est pas vue comme un problème individuel. Elle prend sa source dans l'organisation de la société. En ce sens, pour un problème collectif, c'est ensemble que nous devons agir.

La notion de transformation sociale dépasse le cadre restreint d'activités de l'organisme. Un changement à un niveau a souvent des impacts ailleurs. Par exemple, si les conditions de vie des familles s'améliorent, cela peut se traduire par une plus grande capacité de celles-ci de s'impliquer sur le plan culturel, politique ou social.

Faire de l'éducation populaire autonome, c'est se soucier des moyens que l'on prend pour cheminer ensemble. C'est, par exemple, faire en sorte que les outils et les moyens concrets d'action soient à notre image en tant qu'individus et en tant que groupes. Toutes les occasions sont bonnes pour développer connaissances et habiletés.

3.2.3 Des actions individuelles et collectives

La transformation sociale suppose inévitablement une action. L'action communautaire autonome favorise l'action collective qui permet de créer un meilleur rapport de forces que l'action individuelle. En plus d'être efficace, c'est un moyen qui favorise une démarche participative et démocratique. On permet ainsi aux parents d'exercer leur citoyenneté et de dépasser le rôle de contribuables et de consommateurs de services, où ils sont souvent confinés.

Ce type d'action constitue aussi une réponse à l'isolement et à l'individualisme croissant. La capacité de participer, décider, réaliser, critiquer et évaluer contribue à former, conscientiser et revaloriser les personnes faisant face à un défi commun. Les actions collectives réussies permettent aussi aux parents de sortir de l'impuissance comme citoyens, de se redonner de la confiance dans leurs capacités d'agir pour améliorer leur environnement et celui dans lequel leurs enfants évoluent.

Par exemple, au-delà du strict dépannage alimentaire, les OCF vont mettre en place des cuisines collectives. Au-delà de l'aide à la rentrée scolaire, ils vont mettre sur pied un comité de parents qui réfléchit sur la question de la gratuité scolaire en vue de faire des pressions. Plutôt que de faire des ateliers de stimulation précoce pour les enfants seulement, les OCF vont associer les parents à l'activité. Bien sûr, il est plus exigeant de favoriser les actions collectives que de donner une réponse individuelle, mais celles-ci permettent véritablement de sortir de l'impuissance.

3.3 Champs d'actions prioritaires

3.3.1 Pour l'amélioration des conditions de vie des familles : une politique familiale globale

Au fil des ans, les OCF ont suivi de près l'évolution des situations vécues par l'ensemble des familles. Ils n'ont pu que constater qu'elles doivent souvent faire face, d'une part, à des conditions économiques plus précaires et à une augmentation des exigences du marché du travail et, d'autre part à des bouleversements sociaux importants en même temps qu'à des transformations du noyau familial lui-même. Parallèlement, le soutien social et économique qui leur est accordé fluctue au gré des humeurs politiques.

Les OCF définissent la politique familiale globale comme un ensemble de mesures cohérentes qui favorisent l'amélioration des conditions de vie des familles dans une perspective d'épanouissement et de bien-être. Ce soutien doit être financier, politique et social. Il doit être disponible à toutes les étapes de la vie des familles et tenir compte des réalités personnelles, familiales, professionnelles et sociales des parents.

Soutien économique

La Fédération soutient que la reconnaissance de l'engagement familial par l'ensemble de la société doit continuer de se manifester dans des programmes universels et par le biais de la fiscalité. Les familles ont dû doubler leur temps de travail salarié entre 1970 et 1990 pour maintenir un niveau de vie équivalent et ont dû plier leur vie aux exigences accrues de productivité et de flexibilité d'emplois, souvent précaires et atypiques. Les OCF témoignent de la dégradation constante des conditions de vie des familles.

Selon les époques, les gouvernements ont adopté diverses mesures pour compenser la charge d'enfant (s). Nous assistons, depuis maintenant près d'une décennie, à un ciblage de plus en plus marqué des mesures à l'égard des familles défavorisées au détriment de l'ensemble des familles. Le ciblage des mesures a un impact important sur la solidarité sociale en créant un clivage entre ceux qui paient mais ne profitent jamais des mesures, et ceux qui bénéficient de ces mesures.

La conciliation famille-travail-études

L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail a provoqué des bouleversements autant dans la société que dans la famille. Par ailleurs, la majorité des familles doit actuellement compter sur l'apport de deux revenus pour arriver financièrement. La conciliation famille-travail-études, longtemps considérée comme un problème personnel, fait désormais partie des sujets d'actualité en plus de faire l'objet de nombreuses études.

La conciliation famille-travail-études doit s'inscrire dans une approche globale. L'application de quelques mesures isolées peut être encourageante, mais elles sont insuffisantes. En fait, pour parvenir à un réel changement social sur la conciliation famille-travail-études, la valorisation de la famille au sens large est essentielle. Le rôle primordial de la famille comme base de la société ainsi que de son apport socio-économique devraient être mieux reconnus. Les changements nécessaires devraient reposer sur l'ensemble de la société, évitant ainsi aux parents, particulièrement aux mères, de porter à eux seuls le fardeau de la conciliation famille-travail-études. Par ailleurs, les familles d'aujourd'hui sont diversifiées et concilier les réalités de tous les types de familles avec les systèmes actuels représente un défi important. Par exemple, l'implication grandissante des pères auprès des enfants entraîne un repositionnement des mesures qui doivent s'inscrire dans une approche globale. Ces mesures doivent être articulées selon une perspective qui tient compte tant du développement économique, que de l'équité entre les populations, entre les sexes et entre les générations.

La santé et les services sociaux

Avant l'instauration du système de santé universel, les dépenses dans ce domaine constituaient la principale source d'endettement des familles. Les réformes successives des dernières années ont un impact accru sur l'accessibilité aux ressources générales ou spécialisées de même qu'aux services psychosociaux qui sont maintenant identifiés pour les clientèles vulnérables. La référence de plus en plus fréquente aux services privés accentue les ressemblances avec un système à deux vitesses. Cette situation a des effets directs sur les conditions de vie des familles.

L'éducation

Les familles et l'école partagent des intérêts communs quant à la réussite des enfants. Malgré tout, des tensions importantes persistent en dépit de l'intérêt annoncé de l'école pour l'établissement d'un réel partenariat avec la famille. Les liens de plus en plus étroits qui sont établis entre la lutte à la pauvreté et l'éducation militent en faveur d'une plus grande ouverture envers les familles et les enfants. La rentrée scolaire constitue aussi une période de stress importante pour les familles. Pour bon nombre d'entre elles, elle devient synonyme d'endettement pour arriver à assumer l'ensemble des frais exigés. La préoccupation relative à la réussite scolaire des garçons questionne aussi l'institution, pas seulement la société ou les familles.

L'habitation

L'habitation constitue un élément qui a un impact important sur les conditions de vie des familles. La crise actuelle du logement dans certaines régions, le surendettement nécessaire pour l'accès à la propriété, la discrimination à l'égard des familles avec un ou plusieurs enfants nous conduisent à prendre position sur le sujet.

Les loisirs

Les loisirs constituent un temps favorable au développement et au maintien des relations familiales. S'ils offrent une occasion privilégiée de contacts entre les membres d'une famille, le temps en famille est de plus en plus limité, en partie en raison de l'importance du temps accordé au travail et des horaires atypiques. L'offre de services des loisirs organisés est aussi principalement axée sur le loisir individuel.

D'autre part, la capacité financière des familles est directement proportionnelle à l'accès aux activités sociales, culturelles et sportives et à l'équipement nécessaire pour les pratiquer.

3.3 Champs d'actions prioritaires (suite)

3.3.2 Soutien au rôle parental

Depuis presque 40 ans, le nombre d'enfants par famille n'a cessé de diminuer, transformant profondément l'expérience parentale. En outre, la société met de plus en plus d'emphasis sur les droits et les intérêts des enfants. Il ne suffit plus d'être un parent : il faut maintenant performer et réussir l'éducation de ses enfants comme on réussit sa carrière, sans nécessairement avoir des balises bien établies pour y parvenir. Par ailleurs, les OCF sont témoins du manque de reconnaissance et de valorisation de l'engagement parental. La croissance du nombre de professionnels et de spécialistes qui interviennent dans la vie de la famille fait que les parents d'aujourd'hui sont souvent isolés par rapport aux générations précédentes et envahis par un sentiment d'incompétence et d'impuissance qui mine leur confiance en eux.

Avoir des enfants, c'est une responsabilité supplémentaire que des personnes acceptent d'assumer. Ce faisant, les pères et les mères contribuent à assurer la continuité de la société. Par conséquent, les OCF estiment que tous les membres de cette dernière doivent contribuer à les soutenir dans leur rôle.

Conception du rôle des pères et mères

Pour les OCF, les deux parents ont un rôle essentiel à jouer auprès de leur (s) enfant (s) et ce, dès la conception. L'un et l'autre contribuent, chacun à leur manière, au développement de l'enfant. Ces différences doivent être respectées. En conséquence, cela exige d'adapter les activités de soutien au rôle parental afin qu'elles répondent aux besoins spécifiques de chacun des parents.

Cette adaptation des mesures ne peut que favoriser une plus grande équité dans le partage des responsabilités parentales et, par conséquent, une plus grande égalité entre hommes et femmes. À l'heure actuelle, près de 75 % des femmes qui ont un enfant de moins de six ans et plus de 80 % de celles qui ont un enfant âgé de 6 à 15 ans sont sur le marché du travail. La FQOCF considère que si la mise en place de mesures qui facilitent la conciliation famille-travail peut contribuer à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes en emploi, un partage plus équitable des responsabilités parentales augmenterait à son tour les impacts des revendications relatives à cette conciliation. Ces responsabilités seraient alors portées autant par les hommes que les femmes, une tendance que l'on note déjà chez un nombre croissant de membres des générations plus jeunes, au sein desquelles ce partage est plus souvent mis en pratique.

Des mesures de soutien pour l'ensemble des familles

Pour les OCF, toutes les familles peuvent avoir besoin de soutien à certains moments de leur vie. Peu importe leur revenu familial, leur scolarité, leur âge ou la composition de leur famille, tous les parents peuvent être isolés, vivre des moments de détresse ou se sentir démunis parce que l'éducation des enfants représente un des plus grands défis qu'ils auront à relever au cours de leur vie. Si avoir des enfants c'est contribuer au renouvellement des générations et de la société, c'est aussi accepter des bouleversements, des remises en question et des risques que ceux qui n'ont pas d'enfants n'assumeront jamais.

Chaque phase de la vie des familles suscite de nouveaux besoins et nécessite une adaptation, non seulement de la part des parents, mais aussi du milieu et de la société toute entière.

À partir de la planification de la naissance ou de l'adoption, les changements s'amorcent au niveau du rythme et du mode de vie et nécessitent des adaptations, tant aux plans matériels et financiers, que psychologiques et affectifs. C'est une première étape déterminante dans l'établissement de la relation entre l'enfant et chacun de ses parents. Si la première naissance constitue souvent une prise de conscience importante de l'augmentation des responsabilités, chacune des naissances subséquentes impose souvent autant d'ajustements. Dans un contexte de recomposition familiale, les mêmes phénomènes sont présents et peuvent être amplifiés.

Les membres de la FQOCF ont salué l'allongement du congé de maternité offert par le gouvernement fédéral et, surtout, la mise en place du nouveau Régime québécois d'assurance parentale en 2006. Toutefois, à l'instar de plusieurs autres groupes du Québec, ils déplorent que ce régime ne soit pas véritablement universel et demeure inaccessible aux femmes qui n'ont pas gagné plus de 2 000 \$ au cours de l'année précédant leur accouchement.

Par ailleurs, au sein de plusieurs OCF, on voit depuis peu arriver de jeunes mères mais aussi de jeunes pères qui bénéficient d'un congé parental plus long. Confrontés à la disparition des réseaux traditionnels d'entraide, privés de leurs réseaux habituels formés de gens qui travaillent, ils sont, dès cette étape, de plus en plus nombreux à chercher des moyens de briser l'isolement qui pèse sur eux et s'ajoute à celui vécu une fois de retour au travail. Ils n'ont alors tout simplement plus de temps de rencontrer d'autres familles avec lesquelles ils pourraient partager leurs nouvelles expériences.

Durant cette période, l'enfant se développe très rapidement. Pour les parents, les premiers mois de vie du nouveau-né sont très exigeants, physiquement et psychologiquement. En plus, dès que l'enfant commence à s'affirmer, ils doivent trouver l'équilibre entre autoritarisme et laxisme. Cette période exige d'eux qu'ils s'ajustent constamment et développent de nouveaux moyens pour répondre à l'ensemble des besoins de l'enfant. C'est à ce moment important de la vie que s'établissent les bases de la socialisation.

Les parents qui font le choix de diminuer leur rythme de travail ou encore de rester à la maison sont souvent très mal perçus socialement et peuvent aussi vivre de l'isolement. De plus, ceux qui désirent réintégrer le marché du travail se butent à de nombreux obstacles. Malgré cela, plusieurs parents apprécieraient pouvoir passer plus de temps avec leurs jeunes enfants, mais les contraintes financières ou liées à l'emploi, surtout à cette étape de la vie, ne le leur permettent pas. Les conflits risquent alors de survenir entre les divers aspects de la vie des parents (professionnel, personnel, conjugal).

Les parents voient l'éducation qu'ils ont donnée à leur enfant mise à l'épreuve tant dans le contexte de la réussite scolaire que dans celui de l'adaptation de leur enfant à ce nouveau milieu. L'expérience peut s'avérer plus malaisée encore pour les parents immigrants souvent porteurs de valeurs différentes de celles de leur nouveau milieu de vie. La difficulté de composer avec le monde scolaire, ses attentes et ses limites, vécues par tant de familles, devient plus problématique encore lorsque la maîtrise de la langue constitue un obstacle supplémentaire à la communication. Leur expérience devrait être reconnue, valorisée et soutenue.

Pour les enfants, c'est une période intense de découvertes. La culture véhiculée par leurs pairs et les loisirs hors de la sphère familiale deviennent plus importants. Ils subissent un tout nouveau monde d'influences qui a pour effet d'accentuer les revendications et les pressions sur les parents. Les attentes relatives à la performance scolaire et à la conformité sociale s'élèvent et de plus en plus d'enfants vivent des niveaux de stress élevé. Dans le contexte de la société de consommation, les écarts se creusent entre les enfants qui ont de nombreuses possibilités et ceux qui vivent plus de restrictions à cause de la réalité économique familiale. C'est la première étape dans la vie de la famille où parents et enfants sont réellement confrontés aux différences de niveaux socio-économiques. Il devient parfois difficile pour les enfants de ne pas établir un lien direct entre les possessions matérielles et l'estime de soi. Face à des choix ardu, les parents, quant à eux, voient souvent leur sentiment de compétence et leur estime parentale décliner.

Entre l'importance croissante des premiers groupes d'amis et les loisirs organisés, en passant par les services de garde (parfois insuffisants), rares sont les instances qui offrent à la famille tout entière un véritable milieu de vie où parents et enfants peuvent être ensemble. En effet, il existe peu de lieux et de ressources de soutien et d'échange adaptés à cette période de la vie familiale qui semble trop souvent occultée, coincée qu'elle est entre la petite enfance et l'adolescence.

En dépit du fait que seulement 15 % des adolescents vivent cette période de manière très difficile, les parents dans une très grande majorité, ont clairement l'impression d'entrer en zone de turbulence. Ils ont souvent peur des conséquences que peuvent entraîner les choix que font leurs enfants pour leur avenir.

De leur côté, les jeunes sont en pleine quête identitaire. Ils sont exposés à des modèles sociaux véhiculés par leurs pairs, mais aussi le vedettariat, Internet et les médias, qui peuvent promouvoir ou banaliser des comportements que les parents considèrent souvent comme répréhensibles. Cela devient une source de confrontations qui contribuent à alimenter les conflits familiaux.

Même s'ils ne sont pas tous interpellés de la même manière, des problématiques comme les drogues, l'anorexie, l'hypersexualisation, le sida ou le suicide font aussi irruption dans le quotidien des familles.

Cette période exige un surcroît d'énergie de la part des adultes qui ont constamment à réexaminer leurs valeurs, leurs attitudes et leurs jugements dans leurs efforts pour soutenir leurs jeunes en évolution. Faisant preuve tantôt de souplesse, tantôt de fermeté (et appelés souvent à être souples et fermes à la fois!), ils doivent guider leur jeune sur l'autoroute d'une autonomie responsable avec tous les tâtonnements et les hésitations que cela comporte, tant d'un côté que de l'autre.

Actuellement, une nouvelle réalité se dessine. La prolongation de la durée des études et la précarisation croissante des conditions d'entrée sur le marché du travail ne facilitent pas toujours la transition vers une vie pleinement indépendante. Plus de la moitié (55,1 %) des jeunes âgés de 20 à 24 ans vivent encore à la maison avec leur (s) parent (s) ou avec les personnes qui font office de parents. Entre 25 et 29 ans, ce pourcentage passe à 18 %. Il n'est pas rare aussi que des jeunes effectuent un retour dans le milieu familial après avoir vécu une période d'autonomie à l'extérieur. Toutefois, un certain nombre de parents, dont plusieurs avaient déjà quitté le domicile familial au même âge, souhaiteraient que leur jeune adulte soit mieux engagé dans le processus d'autonomie.

Il arrive aussi que les différences de modes de vie et de valeurs ainsi que les difficultés d'établir des limites claires soient à l'origine de tensions et de conflits qui peuvent même déboucher sur la violence.

Encore à cet âge, les questionnements sur la façon de guider le jeune adulte vers son autonomie, les inquiétudes quant à sa capacité de l'actualiser, les craintes d'être trop ou pas assez exigeants sont au centre des préoccupations des parents. Même si le nombre de familles confrontées à ces situations ne cesse d'augmenter et que le sujet est souvent discuté, privément et dans les médias, il n'est pas géré socialement : les réseaux de soutien sont quasi inexistants.

Les OCF ont le souci de répondre aux besoins exprimés par les familles, peu importe l'étape de vie où elles se situent.

Organismes qui ont participé aux diverses consultations en 2007 ou à l'adoption en mai 2008

	Région	Organismes participants
(01)	Bas-Saint-Laurent	Regroupement des organismes communautaire famille du Bas-Saint-Laurent Maison de la famille de Matane (Élisabeth Turgeon) Maison de la famille du Grand-Portage Maison de la famille du Kamouraska Maison des familles de la Mitis Ressources Famille des Basques
(02)	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Conseil régional des familles Association Éveil-naissances Association La Relance Maison des Familles de la Baie Parents – Enfants Parenssemble La Nichée CSSS du Norois d'Alma Diocèse de Chicoutimi, Pastorale Familiale
(03)	Capitale-Nationale	Le regroupement des organismes communautaires Famille de la région 03 Entraide-parents
(04)	Mauricie	Le regroupement des organismes communautaires Famille 04-17 Allaitement Soleil Maison de la famille de Trois-Rivières Maison de la Famille du Bassin de Maskinongé Maison de la famille des Chenaux Maison des familles Chemin du Roi Maison des familles de Mékinac Maison des Familles du Rivage Ressource Parents-Ailes
(05)	Estrie	Le regroupement des organismes communautaires Famille de l'Estrie Centre d'action bénévole de Coaticook Famille Espoir Maison de la famille du Granit Maison de la famille Memphrémagog Maison des Grands-parents de Sherbrooke Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie Ligue de l'Enfance de l'Estrie
(06)	Montréal	ROCFM Carrefour familial Hochelaga Entre Parents de Montréal-Nord Inc. Interaction famille Hochelaga-Maisonneuve La Maison des familles de Mercier-Est Les enfants de l'espoir de Maisonneuve Regroupement pour la valorisation de la paternité Répit-Providence Maison Hochelaga-Maisonneuve

Organismes qui ont participé aux diverses consultations ou à l'adoption (suite)

	Région	Organismes participants
(07)	Outaouais	Table secteur enfance-famille de l'Outaouais La Chaumière entre Monts et Vallées Le Centre d'animation familiale Le Centre de la petite enfance Le Centre de ressources pour la famille de l'Outaouais Comité solidarité Gatineau-Ouest L'Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais Les enfants de l'Espoir Maison de la famille Petite-Nation Maison de la famille Vallée-de-la-Lièvre Solidarité Gatineau Ouest
(08)	Abitibi-Témiscamingue	Le regroupement des organismes famille de l'Abitibi-Témiscamingue Maison de la famille de Lasarre Maison de la famille de Malartic Maison de la famille de Rouyn-Noranda La Maison de la famille de Val-d'Or inc. Pour tous les bouts de chou
(10)	Nord-du-Québec	Les animations PACE-ÂGE
(11)	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Table des organismes communautaires Famille Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine La maison de la famille MRC Bonaventure Organisme communautaire famille L'Embellie Maison de la famille Parenfant Halte-Parents de la Vallée
(12)	Chaudière-Appalaches	Regroupement des organismes communautaires famille de Chaudière-Appalaches Maison de la famille de Bellechasse Maison de la famille Nouvelle-Beauce Maison Famille Chutes Chaudière
(13)	Laval	Table des organismes famille de Laval Bureau d'aide et d'assistance familiale Centre communautaire Val-Martin La Parentèle de Laval Le Relais familial d'Auteuil Maison de la famille de Laval-Ouest Maison de la famille de St-François Maison des enfants Le Dauphin de Laval La Maison de quartier de Fabreville Maison de quartier Vimont

Organismes qui ont participé aux diverses consultations ou à l'adoption (suite)

	Région	Organismes participants
(14)	Lanaudière	TROCFL Action Famille Lanoraie Action Famille Lavaltrie Association Carrefour Famille Montcalm Carrefour familial des Moulins Cible famille Brandon Défi-famille Matawinie La Joujouthèque Farfouille La Maison de la famille aux quatre-vents La Maison de la famille La Parenthèse La Maison de Parents Matawinie Ouest La Maison Parent-Aise Les Ateliers éducatifs les petits mousses Mouvement organisé des mères solidaires
(15)	Laurentides	C.E.S.A.M.E. Deux-Montagnes La Maison de la Famille de Bois-des-Filion La Maison de la famille du Nord La Petite Maison de Pointe-Calumet Le Centre de la Famille des Hautes-Laurentides Le Groupe Marraïne Tendresse Inc. Maison de la famille des Pays-d'en-Haut Maison Parenfant des Basses Laurentides Inc. Maison Pause-Parent
(16)	Montérégie	Regroupement des organismes communautaires Famille de la Montérégie Centre des ressources familiales du Haut-St-Laurent Carrefour Familial du Richelieu Carrefour Naissance-Famille du Bas-Richelieu Le Fablier, une histoire de familles Maison de la famille de Brossard Maison de la famille de Chambly Maison de la famille de la Vallée-du-Richelieu Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges Maison des familles des Maskoutains
(17)	Centre-du-Québec	Le regroupement des organismes communautaires Famille 04-17 Association Parents-Ressources des Bois-Francis Carrefour familial de Manseau Centre Plateau Laval Ludolettre Centre d'éducation populaire Maison des familles de l'Érable Rendez-vous familial Inc.